

## Lire et « latiniser » la littérature de langue d'oïl dans le royaume de Sicile au XIII<sup>e</sup> siècle (1240-1285)

Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (Lamop), CNRS  
Docente da Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris  
<http://lamop.univ-paris1.fr>  
[benoit.grevin@orange.fr](mailto:benoit.grevin@orange.fr)

Data de Recebimento: 06/06/2014  
Data de aceite: 16/09/2014

### Résumé:

Dans l'Italie du XIII<sup>e</sup> siècle, il est commun de mettre l'accent sur le développement d'une ample littérature dite "franco-italienne" adaptant les grands cycles épiques et romanesques de langue d'oïl dans le nord de la péninsule. L'étude de divers textes rédigés en Italie centrale et méridionale (cour pontificale, royaume de Sicile) prouve qu'à côté d'une consommation non négligeable d'œuvres de ce genre, un phénomène inverse a existé en Italie du sud à la même époque : la "latinisation" du *Roman de Troie* par Guido delle Colonne n'est que le témoin le plus spectaculaire d'un mouvement précoce de transposition et d'intégration des thèmes romanesques à la culture latine. Pour en comprendre les mécanismes, il importe de replacer cette tendance dans le contexte de l'idéologie littéraire alors dominante dans ces lieux : celle de la rhétorique médiolatine de l'*ars dictaminis*.

**Mots-clés:** transpositions latin-langue vulgaire. Royaume de Sicile. Ars dictaminis. Romans médiévaux. Culture romanesque en Italie.

### Resumo:

Na Itália do século XIII, é comum salientar o desenvolvimento de uma ampla literatura dita "franco-italiana", que adaptava os grandes ciclos épicos e romanescos da língua d'oïl no norte da península. O estudo de diversos textos redigidos na Itália central e meridional (corte papal, reino da Sicília) prova que, ao lado de um consumo não negligenciável de obras deste gênero, existiu um fenômeno inverso na Itália do sul, na mesma época: a 'latinização' do *Roman de Troie* por Guido delle Colonne não é mais que a testemunha mais espetacular de um movimento precoce de transposição e de integração de temas romanescos à cultura latina. Para compreender seus mecanismos, é importante recolocar esta tendência no contexto da ideologia literária então dominante nestes lugares: a da retórica médiolatina da *ars dictaminis*.

**Palavras-Chave:** transposições latim-língua vulgar. Reino da Sicília. Ars dictaminis. Romans médiévaux. Cultura romanesca na Itália.

L'importance de la diffusion de la littérature épique ou romanesque composée en ancien français dans l'Europe des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles n'a pas besoin d'être rappelée. « Matière de France », « matière de Bretagne », et autres grands cycles narratifs couchés une première fois par écrit au cours du XII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle en langue d'oïl, principalement dans l'espace central d'activité des poètes français (Angleterre, moitié nord du royaume de France, Lorraine, Wallonie...) ont tôt trouvé le chemin d'une expansion à travers l'Europe qui a conduit à un cycle de traductions et d'adaptations en cascades. Cette diffusion a été d'autant plus importante pour l'évolution de la culture médiévale qu'elle n'a pas seulement contribué à l'introduction de figures, thèmes et personnages « romanesques », tels que les héros du cycle arthurien, très loin de leurs bases de départ. Une partie des romans exportés et consommés, traduits ou adaptés loin de leurs foyers de création originels, étaient eux-mêmes des adaptations de légendes et cycles épiques antiques (histoire d'Alexandre, guerre de Troie, *Énéide*, Sept contre Thèbes), et la diffusion de cette « matière antique » a également pesé d'un grand poids sur la représentation de l'antiquité dans les cultures du Moyen Âge tardif. La guerre de Troie des publics cultivés des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles fut ainsi souvent plutôt dépendante de la version romanesque de Benoît de Sainte-Maure que des textes homériques<sup>1</sup>.

En Italie du nord, l'impact de cette culture se mesure particulièrement à partir de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, quand la littérature « franco-italienne » commence à proposer des réinterprétations toujours plus nombreuses de chansons et romans français en circulation dans une langue qui va d'un français à peine italianisé à une (à des...) langue(s) mixtes(s) (Mischsprache) franco-italienne(s)<sup>2</sup>. Si les témoins majeurs de cette production relèvent essentiellement des années 1250-1400, il est sûr que l'influence de la littérature romanesque française s'est fait sentir bien auparavant en Italie, et qu'elle

---

<sup>1</sup> Sur l'influence de la littérature française en domaine germanique, anglais, scandinave, cf. Delbouille 1972, p. 264-375.

<sup>2</sup> Sur le problème de définition du franco-italien, cf. Holtus-Wunderli 2005, p. 20-24. La reconstitution des différentes étapes de réception des littératures de langue d'oïl en Italie du nord est en fait compliquée par le polycentrisme des centres de diffusion du XIII<sup>e</sup> siècle puisque, à l'opposé géographique des centres lombardo-vénitiens, Pise en Toscane et Gênes en Ligurie apparaissent comme deux foyers majeurs de copie de textes français fonctionnant dans une atmosphère culturelle sensiblement différente. Le pôle « toscan » de cette réception débouche par ailleurs dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle sur des traductions en *volgare* toscan, d'un genre différent des adaptations franco-italiennes du nord-est. Sur le rôle de Pise et de Gênes dans la copie d'œuvres de langue d'oïl au XIII<sup>e</sup> siècle, cf. Cigni 2011.

rayonnait déjà avec force au début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Il est ainsi possible de trouver des indices sur la popularité des héros de la matière de Bretagne, non seulement dans l'onomastique, mais également dans des œuvres latines antérieures à 1250 telles que la *Rhetorica Novissima* de Boncompagno da Signa (achevée en 1235). Le maître de *dictamen*, enseignant la rhétorique à l'université de Bologne depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle, y révèle incidemment la popularité de la figure d'Iseult, quand il choisit l'héroïne pour personnifier le genre de métaphore (*transumptio*) qu'un rhéteur peut utiliser pour qualifier la beauté féminine :

*Mulier speciosa transumitur in deam, Venerem, Palladem et Iunonem, in solem, lunam et stellam, imperatricem, reginam, in lamiam, in balsamum, ambram, muscum et manna. Transumitur etiam in palmam, laurum, Libanum cedrum, olivam et pinum ; item in columbam et turturem ; item in gemmam pretiosam, margaritam, liliun, rosam, violam, florem et mandragoram ; et quandoque in antiquas et famosas dominas ut in Helenam et Isoctam...*<sup>4</sup>

Les deux « femmes fameuses » du temps jadis évoquées par Boncompagno appartiennent l'une, Hélène, au répertoire classique, l'autre, Iseult, à la matière de Bretagne, mais il est loisible de se demander si l'évocation de la première ne dépend pas tout autant de la lecture d'adaptations romanesques du type de celle de Benoît de Sainte-Maur que de lectures plus « classiques ». Une mention explicite et mainte fois commentée du juriste bolonais Odofredo de Denariis, mort en 1265, sur le succès des jongleurs et chanteurs professionnels qui « *vadunt in curia communis Bononie et cantant de domino Rolando et Oliverio* », confirme l'ancrage populaire précoce de cette littérature importée de France, déjà consommée par un public aussi bien aristocratique que simplement urbain dans la Toscane, l'Emilie, la Lombardie ou la Vénétie du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> Sur la littérature franco-italienne qui poursuit son histoire complexe bien après le XIII<sup>e</sup> siècle, cf. dans une perspective d'expansion du français Meyer 1904 (classique mais nécessairement vieilli), et surtout Holtus-Wunderli 2005 (bibliographie et état de la question).

<sup>4</sup> Sur Boncompagno, cf. Pini 1969 ; Garbini 1999.

<sup>5</sup> Citation commentée dans Meyer 1904, p. 11.

## I. Traces latines immédiates et médiates de la circulation des chansons de geste et romans français dans l'Italie du sud vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle

En Italie méridionale, la question se présente quelque peu différemment. L'État sicilien, à partir de sa constitution progressive et jusqu'au changement dynastique de 1194, a été dirigé par une classe féodale *en partie* originaire de Normandie et plus généralement de l'ouest de la France, et une fraction de cette noblesse a continué d'exercer son influence sous les Hohenstaufen (Frédéric II étant normand par sa mère, Constance de Hauteville, il n'y eut pas coupure radicale dans la conscience dynastique). Si l'italianisation progressive de cette noblesse « normande » est indéniable, des témoignages non équivoques montrent que le français était encore la langue de cour à Palerme dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Le rapport d'une fraction des élites féodales aux cultures romanesques françaises fut donc plus ou moins longtemps à certains égards analogue à celui des aristocraties partiellement ou totalement francophones d'Angleterre (au moins pendant quelques générations<sup>7</sup>) et du Levant, et le royaume de Sicile du XII<sup>e</sup> siècle a conséquemment dû être une terre de consommation, voire de (re-)production potentielle de romans français. Il existe pourtant moins de témoins textuels directs de ces activités de lecture (et de production éventuelle) de romans français dans le royaume normand qu'on ne l'imaginerait. Un épisode *évoquant* la conquête de Palerme a certes été intégré dans la seconde partie du *Moniage Guillaume*, maillon du cycle de Guillaume d'Orange, et certains ont voulu y voir plus qu'un écho, et chercher à cette partie du texte une origine sicilienne<sup>8</sup>. L'hypothèse reste pourtant des plus fragiles, et il

---

<sup>6</sup> Témoignage dans Hugo Falcandus, *Liber de regno Siciliae*, c. L. (éd. Siragusa 1897, p. 127) : le comte Henri, frère de la reine, s'excuse sur son ignorance du français, langue indispensable à la cour de Palerme : « *Quibus ille Francorum se linguam ignorare, que maxime necessaria esset in curia...* ». Or ce témoignage date de la seconde moitié de la décennie 1160. Sur la cour normande de Palerme comme milieu social et culturel, cf. Martin 1994, p. 269-287.

<sup>7</sup> Sur le problème du rythme de l'acculturation linguistique de l'aristocratie continentale en Angleterre aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, cf. Lusignan 2004, en particulier p. 159-163. Comme en Sicile se pose la question de la démultiplication de ce phénomène en fonction des hiérarchies sociales : la langue peut être restée pratiquée au niveau de la famille régnante et d'une haute aristocratie pendant plusieurs générations après que la petite ou moyenne noblesse d'origine française est passée au sicilien ou à l'anglais. Les données des problèmes sont certainement différentes en Italie du sud, où joue plus facilement la proximité des langues romanes, et où les intermariages sont nombreux.

<sup>8</sup> Nef 2011, p. 192, renvoyant à Lejeune 1953. Les textes des deux versions du *Moniage Guillaume* sont publiés dans Cloetta 1906-1911. Examen des rapports entre les deux versions dans Tyssens 1967. Sur le

n'est guère plus sûr que le *Roman de Guillaume de Palerne*, rédigé à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle et dédié à Yolande de Hainaut, provienne de l'île<sup>9</sup>.

Si ces témoignages sont douteux, cela ne veut pas dire qu'une telle production n'ait pas existé, ou tout au moins que les textes en ancien français n'aient pas circulé : la diffusion folklorique et populaire de motifs et légendes liés aux matières de France et de Bretagne apparaît aussi forte dans le sud que dans le nord de l'Italie tout au long du bas Moyen Âge et de l'époque moderne, et la fameuse inclusion d'une représentation du roi Arthur (avec l'inscription *rex Arturus*) dans la grande mosaïque de la cathédrale d'Otrante, exécutée entre 1163 et 1165, atteste de la popularité des thèmes arthuriens dans les Pouilles dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. D'autre part, contrairement à ce qu'une vision simplificatrice pourrait laisser croire, l'influence des cultures romanesques de langue française n'a pas dû s'atténuer notablement au sud de Rome avec le remplacement des Normands par les Hohenstaufen. De même que les publics cultivés du nord et du sud de l'Italie ont cultivé avec ferveur la lyrique occitane pendant tout le XIII<sup>e</sup> siècle, avec les effets que l'on sait sur le développement de la première lyrique courtoise italienne (celle de l'école sicilienne), de même les romans français ont continué à circuler aussi bien au nord qu'au sud sous le règne de Frédéric II et de ses fils. Un témoin précieux de cette circulation méridionale nous a été préservé à travers une *litterae responsales* conservée dans le fameux registre de Frédéric II de 1239-1240<sup>10</sup>. Dans une section d'un long texte administratif rédigé en réponse au *secretus* de Messine, en date du 5 février 1240, et écrit alors que la cour se trouvait en Italie centrale, à Foligno, Frédéric II accepte l'offre que le *secretus* lui a faite dans une lettre précédente (perdue) de lui envoyer par l'entremise d'un notaire un exemplaire du *Roman de Palamède* (autre nom de *Guiron le Courtois*<sup>11</sup>), parvenu dans ses mains à la suite du décès du *romanzerius* (spécialiste en romans) Johannes<sup>12</sup>. C'est la mention trop rare d'une activité de copie, diffusion, et peut-être de

---

rapprochement entre le siège de « Palerne » dans le *Moniage* Guillaume II et la prise de Palerne par les Normands au XI<sup>e</sup> siècle, cf. Cloetta 1906-1911, t. II, introduction, p. 157-159.

<sup>9</sup> Nef 2011, p. 194, Lejeune 1953. Le *Roman de Guillaume de Palerne* est édité dans Micha 1990.

<sup>10</sup> Seul fragment de registre de la chancellerie de Frédéric II pour l'administration du royaume de Sicile conservé, édité dans Carbonetti Venditelli 2002.

<sup>11</sup> Sur la diffusion de Guiron le Courtois en Italie (dont c'est la première attestation), cf. Cigni 2004 (pour la mention dans le registre, p. 301-302).

<sup>12</sup> Carbonetti Venditelli 2002, t. II, p. n° 520, p. 501-504 (5 février 1240, Foligno) : [Ad s]ecretum [Me]ssane § V°, de imperiali mandato facto per magistrum R(iccardum) de Traiecto scripsit G(ualterius) de Cusentia secreto Messane responsales. Litteras et capitual et cetera ... [4] [Quaterni] libri Palamides.

rédaction-remaniement ( ? et dans quelle *scripta* ?) de romans par un professionnel à demeure en Sicile insulaire, en pleine activité dans la décennie 1230. L'existence même du terme de *romanzerius* semble montrer que la profession de copiste-rédacteur (récitant ?) de romans est elle-même alors bien conceptualisée, et cette activité n'est pas considérée comme secondaire, puisque la *Magna Curia* récupère volontiers l'exemplaire en question, ce que le *secretus* a proposé parce qu'il savait plaire en le faisant. Qui plus est, si les hypothèses de datation de *Guiron le Courtois* dans la décennie 1230 sont exactes, maître Johannes travaillait au moment de son décès à la copie ou au remaniement d'une œuvre des plus récentes produites sur le « marché » français, puisqu'elle aurait été créée moins de dix ans auparavant sa copie en Sicile.

Si l'importance d'une consommation littéraire de romans ou chansons de geste écrites en ancien français dans le royaume de Sicile à l'époque des Hohenstaufen et de leurs successeurs immédiats n'a pas été particulièrement mise en valeur, c'est peut-être parce que ce témoignage est resté relativement isolé. On peut pourtant le renforcer par des mentions indirectes qui forment le pendant sud-italien des remarques de Boncompagno ou Odofredo pour le nord de la péninsule. C'est ainsi que deux acteurs de la chancellerie pontificale dans le second tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, le cardinal Giordano da Terracina et le notaire Giovanni da Capua, originaires de ces confins du sud du Latium et du nord de la Campanie qui fournissaient les gros bataillons des notaires et rhéteurs-juristes des chancelleries papales et sicilienne<sup>13</sup>, échangeaient dans une correspondance humoristique écrite à l'été 1260 des allusions satiriques au « roi des Bretons délirants » – écho probable à la légende arthurienne<sup>14</sup>. Dans un registre plus sérieux, et plus pesamment symbolique, le rédacteur du fameux « manifeste de Manfred aux Romains<sup>15</sup> », missive de haute propagande probablement composée à la cour de Sicile (alors généralement à Foggia...) destinée en 1265-1266 à soulever l'*Urbs* en faveur du fils de Frédéric II pour

---

*De LIIII quaternis scriptis de libro Palamides, qui fuerunt quondam magistri Iohannis romanzerii, quos nobis per notarium Symonem de Petramaiore mittere te scripsisti, gratum ducimus et acceptum.*

<sup>13</sup> Sur ce milieu, cf. Grévin 2008, p. 263-417 ; Delle Donne 2003 [introduction] et Delle Donne 2007a.

<sup>14</sup> Correspondance éditée dans Sambin 1955, lettre n° 2, p. 22-24 [23] : *Ubi de quacumque re mulcebrī aut regali sive consistat in famosīs diviciis aut deliciis exquisitis vel in personis egregiis ac miris edificiis decore venustissimo redimitis, plus haberi conspicitur quam Sublacus habeat vel posset consequi, etiamsi delirantium Britonum ad regnandum ibi per secula contingeret suscitari...*

<sup>15</sup> Le manifeste est édité dans Frugoni 2006 (repris de Frugoni 1951). Cf. commentaire récent dans Grévin 2012.



empêcher l'invasion par le royaume méridional des Angevins, fait dire au dernier roi Hohenstaufen de Sicile que ses exploits guerriers sont supérieurs aux hauts faits de Roncevaux<sup>16</sup> (et le fait peut-être comparer la donation du royaume de Sicile à Charles d'Anjou par le pape à un épisode du cycle de Guillaume d'Orange<sup>17</sup>).

Les chansons et romans tirés des cycles arthuriens, de France ou de Guillaume d'Orange, ainsi probablement que bien d'autres œuvres, n'ont donc pas attendu après une éclipse « Hohenstaufen » de trois quart de siècles la conquête angevine pour faire leur réapparition dans un Mezzogiorno qu'ils auraient délaissé avec la fin de la dynastie normande : cette littérature a été lue et appréciée sous Frédéric II et ses fils, et, très probablement, à la cour de Frédéric II et de ses fils entre 1197 et 1266.

Les indices du type de la mention de Roncevaux dans le *Manifeste aux Romains* introduisent à un aspect crucial du problème de la non-survie de témoignages littéraires explicites en langue d'oïl dans le Mezzogiorno des deux premiers tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. Le *certamen* rhétorique entre Giordano da Terracina et Giovanni da Capua, aussi bien que le *Manifeste aux Romains*, ont été écrits en latin, mais non dans n'importe quel latin. Ce sont deux vestiges parmi des milliers d'autres, de la très abondante production médiolatine rhétorique qui formait alors la partie la plus prestigieuse des cultures lettrées (et curiales) sud-italiennes. Les techniques utilisées pour composer ces textes renvoient en effet à la forme particulière d'*ars dictaminis* (art de la composition ornée latine, d'abord mais non uniquement épistolaire) élaborée par des lettrés majoritairement originaires de la *Terra Laboris* (région s'étendant sur le nord de la Campanie, du Mont-Cassin et de l'extrême sud du Latium jusqu'aux portes de Naples) et actifs au service des cours papale et impériale-sicilienne<sup>18</sup>. La culture rhétorique latine de l'*ars dictaminis* avait été développée en Italie du sud (Mont-Cassin) puis du Nord (Bologne) à partir de

---

<sup>16</sup> Frugoni 2006 : 66-67 : ...*In quibus ex innata nobis ab antiquo nobis ab antiquo imperandi natura, orbis toctius regibus singulis quiescentibus – quia imperii iura defendimus, iuste agimus pacemque colimus – maiores sub Dei dextera percepimus, quam habiti fuerint hactenus debellacionis tempora Ressimallis, sicut ipsarum provinciarum regiones et terre nostre reducte felici dominio rerum apparenti essencia evidencius actestatur...*

<sup>17</sup> Sur les diverses interprétations du passage suivant immédiatement l'extrait cité *supra* n. 16, avec la mention de la *donatio Guillelmi de Orenga*, qui peut faire référence soit au personnage légendaire, soit à Guillaume des Baux, et au mystérieux épisode de l'investiture du royaume d'Arles par le jeune Frédéric II à la famille des Baux, mais certainement pas à Guillaume de Hollande comme l' imagine Arsenio Frugoni, par anachronisme avec le destin hollandais de la maison d'Orange à l'époque moderne, cf. Grévin 2012, p. 594-596.

<sup>18</sup> Sur ce milieu, cf. *supra* n. 12.

l'extrême fin du XI<sup>e</sup> siècle, puis graduellement diffusée dans le reste de l'Europe. Elle visait à proposer une reformulation proprement médiévale de la rhétorique classique, en infléchissant son objet de l'art oratoire vers la communication épistolaire, et en intégrant différents éléments structurants propres aux cultures tardo-antiques et médiévales<sup>19</sup>. Les deux plus remarquables de ces nouveaux paramètres étaient un art de la métaphore profondément innervé par la culture biblique des niveaux de sens exégétiques, et un recours à l'ornementation rythmique accentuelle du *cursus rhythmicus* qui faisait des textes en prose écrits selon cette doctrine autant de compositions en prose rythmée, proches à certains égards de la poésie par leur tendance à la formularisation et leur perception par certains lettrés<sup>20</sup>.

À la cour de Sicile (dont il faut se souvenir qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, sous les Hohenstaufen comme sous Charles I<sup>er</sup> d'Anjou, elle est essentiellement continentale, résidant entre Capoue, Foggia, Naples, Melfi, plutôt qu'à Palerme ou Messine), le culte pour la rhétorique latine du *dictamen* avait pris des proportions inouïes sous Frédéric II, à la suite notamment de l'influence exercée par son conseiller et logothète Pierre de la Vigne (Petrus de Vineia, Pier della Vigna). Cette tradition avait perduré sous ses fils Conrad IV et Manfred, et, quoique de manière moins spectaculaire, dans les premières années du régime angevin<sup>21</sup>. Idéologiquement, c'était cette forme de latin qui était considérée comme le vecteur noble de l'expression politique *et* littéraire<sup>22</sup> (de l'annalistique, par exemple...), même si la poésie en langue vulgaire était également cultivée (en grande partie par les mêmes lettrés, comme Pierre de la Vigne), comme le montrent notamment

---

<sup>19</sup> Sur l'*ars dictaminis*, principales synthèses dans Murphy 1974, p. 194-268 (stimulant mais vieilli) ; Camargo 1991 ; répertoire commenté des auteurs de traités théoriques dans Turcan-Verkerk 2006 ; recueil d'articles dans Delle Donne-Santi 2013, en attendant Grévin-Turcan-Verkerk, *Le dictamen dans tous ses états...*, à paraître.

<sup>20</sup> Sur les problèmes de formularisation de cette prose rythmée et ses rapports avec le vers, cf. Grévin 2009 et 2014.

<sup>21</sup> Sur la prolongation de cette tradition, entre Chancellerie pontificale (qui sert en partie de refuge aux *dictatores* siciliens pro-«Hohenstaufen» en exil), chancelleries du nord de l'Europe et royaume de Sicile entre 1266 et 1290, cf. Grévin 2008, p. 370-417 ; Delle Donne 2003, intro. p. XIX-XX et LII-LVI, Delle Donne 2007a, *passim* ; Grévin 2013.

<sup>22</sup> Il est évidemment difficile de toujours séparer une production proprement littéraire de la production textuelle politico-administrative dans un contexte où les langages du politique et du divertissement, du public et du privé, tendaient à être unifiés sous le sceptre de l'*ars dictaminis*. On peut néanmoins noter que les trois principales productions annalistiques/historiques du royaume de Sicile au XIII<sup>e</sup> siècle, la *Chronique* de Saba Malaspina (éd. Koller-Nitschke 1999), la chronique du Pseudo-Iamsilla (pour laquelle cf. Delle Donne 2011) et la plus ancienne chronique de Riccardo di San Germano (éd. Garufi 1936-1938) sont toutes écrites dans un latin qui respecte intégralement les règles de l'*ars dictaminis* classique (notamment pour l'emploi du *cursus rhythmicus*).



les indices de circulation de poèmes de langue d'oc ou de langue d'oïl, mais aussi et surtout la création d'une première grande lyrique italienne, dite « sicilienne », en partie dans ce même milieu<sup>23</sup>.

## II. Un cycle « sud-italien » précoce de latinisation des romans en langue d'oïl ? Traductions et adaptations des années 1240-1285

Se rappeler que pour les lettrés « siciliens » (=sud-italiens) des années 1220-1266 (voire 1290) qui donnaient le ton à la *Magna curia* sicilienne, le véhicule suprême de toute communication littéraire ou politique était d'abord cette forme de latin aide à comprendre pourquoi la littérature circulant en langue vulgaire pendant cette période s'est mal conservée<sup>24</sup>, et pourquoi les principaux échos qui nous sont parvenus de la culture romanesque de langue française (ou déjà, aussi, franco-italienne, selon un mécanisme analogue à celui alors en jeu en Italie septentrionale ?) sont passés par le filtre du latin rhétoricisé à l'extrême de l'*ars dictaminis*. Or ce filtre n'a pas seulement concerné la transmission de quelques mentions isolés, mais également d'œuvres entières. C'est cette question qu'il faut maintenant aborder.

Deux textes de statut très différent posent la question des « relatinisations » ou « latinisations » de romans ou fragments de romans d'abord écrits en ancien français dans une prose latine rythmée (donc dans un latin stylistiquement conditionné par l'*ars dictaminis* « campanien » du XIII<sup>e</sup> siècle) dans l'Italie du sud des années 1235-1285. Le premier d'entre eux est bien connu. Il s'agit en effet d'une œuvre extraordinairement populaire, qui a à son tour bénéficié d'un grand nombre d'adaptations en diverses langues dans l'Europe de la fin du Moyen Âge. L'*Historia destructionis Troiae* de Guido da Colonna (ou delle Colonne), juge de Messine, achevée en 1285 mais commencée quelques années auparavant, à l'instigation de l'archevêque de Salerne Matteo de Porta

---

<sup>23</sup> Sur la consommation de poèmes en langue d'oïl (mention du *Palamède*), en langue d'oc, et les débuts de l'école sicilienne, synthèse commode dans Stürner 2000, p. 361-374, avec bibliographie essentielle à jour jusqu'en 1999. Sur l'école poétique sicilienne, cf. à présent Coluccia 2008, Di Girolamo 2008 et Antonelli 2008.

<sup>24</sup> La conservation des poèmes de l'école sicilienne, presque entièrement dépendante de leur copie en Italie du nord à la fin du XIII<sup>e</sup> et au début du XIV<sup>e</sup> siècle, n'est qu'une exception. Dans l'ensemble, on peut considérer que la plus grande partie de la production en langue vulgaire sud-italienne de cette époque a disparu, alors qu'une partie notable des textes latins (*dictamina* en tous genres, notamment) produits à la cour de Frédéric II, Conrad IV et Manfred s'est conservée, notamment dans des recueils épistolaires.

(mort en 1279) a joui d'une fortune immédiate et durable à travers toute l'Europe, et s'est conservée dans plus de cent manuscrits<sup>25</sup>. Il s'agit d'une histoire de la guerre de Troie explicitement fondée par son auteur sur l'exploitation des compilations tardo-antiques dites de Darès le Phrygien et de Dycitis de Crète. Elles sont effectivement à l'origine lointaine de son contenu<sup>26</sup>, mais la source d'inspiration principale de l'*Historia* n'est autre que le *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maur, ou plutôt l'une de ses récentes mises en en prose françaises du XIII<sup>e</sup> siècle, dont Guido reprend les noms propres et diverses particularités<sup>27</sup>.

Le statut de cette œuvre de dimension non négligeable, importante par sa diffusion comme par son rôle ultérieur de modèle stylistique et de réservoir textuel pour de nouvelles traductions (notamment en Angleterre<sup>28</sup>), est donc en fait celui d'une latinisation : latinisation d'une réélaboration en prose d'un roman français du XII<sup>e</sup> siècle racontant la guerre de Troie. Latinisation opérée par un lettré sud-italien (en l'occurrence, sicilien et messinois, ce qui a son importance...<sup>29</sup>) à la demande d'un important dignitaire ecclésiastique campanien. Ce travail a été effectué durant le règne de Charles I<sup>er</sup> d'Anjou et les toutes premières années de celui de son fils Charles II (de 1277-78 au plus tard à 1279 pour le premier livre, en 1286-1287 pour tout le reste, selon l'auteur). La *Destructio urbis Troiae* est écrite dans un style que son auteur présente comme pauvre et peu orné, mais qui respecte la règle la plus essentielle de l'*ars dictaminis* d'un bout à l'autre de l'œuvre : son latin est soigneusement rythmé en fonction des schémas du cursus

---

<sup>25</sup> L'*Historia destructionis Troiae* a été éditée par Griffin 1936, qui recensait déjà 94 manuscrits. Parmi l'abondante littérature sur son destin postérieur et ses innombrables « vulgarisations » tardo-médiévales, cf. Benson 1980 (pour l'Angleterre), et Morse 1996, (avec une bonne bibliographie concernant les traductions médiévales).

<sup>26</sup> Le *De excidio Troiae historia* du pseudo Darès le Phrygien et l'*Ephemeris belli Troiani* du pseudo Dictys de Crète sont deux récits latins tardo-antiques des causes et du déroulement de la guerre de Troie, qui ont représenté durant la plus grande partie du Moyen Âge la source principale d'information à ce sujet en l'absence d'une connaissance directe de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

<sup>27</sup> Griffin 1936, p. xv. Éd. du *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure dans Constans 1904-1912. La source de la « latinisation » de Guido est Benoît, mais à travers la version méridionale du *Roman de Troie* en prose, qui daterait du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et est conservée dans trois manuscrits (cf. à ce sujet Vielliard 1979, p. 8, renvoyant à Chesney 1942, laquelle fournit la démonstration de la proximité de cette version avec l'*Historia* de Guido). Si la date postulée de composition du roman en prose est correcte, la composition de la « latinisation » n'aurait attendu qu'un quart de siècle après le lancement de la version-modèle pour être commencée.

<sup>28</sup> Cf. à ce sujet Benson 1980.

<sup>29</sup> Messine s'affirme au XIII<sup>e</sup> comme un centre majeur de développement de la lyrique sicilienne (comme en témoigne le nombre de poètes de l'école sicilienne originaires de la ville), bien plus que Palerme, totalement marginale dans ce contexte.

rythmicus, ce qui a sans doute contribué à lui donner un statut de modèle dans les classes de rhétoriques anglaises du XIV<sup>e</sup> et du début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>.

Un autre texte de statut très différent, mais de forme en partie analogue peut être ajouté à la *Destructio*. Il s'agit d'un ensemble de deux lettres en prose latine rythmée, probablement composées dans les années 1240-1266, qui s'inspirent de la très populaire *Chanson de Renart*. Dans la première de ces missives, le roi-lion envoie deux compères (le lièvre, et l'âne, aidés par le bouc *Caprusbarbatus*) sommer Renart dans sa tanière de se présenter devant sa cour pour répondre de divers méfaits. La réponse, adressée par les deux animaux, mais en fait écrite par le lièvre, seul survivant, raconte les mésaventures des deux messagers et leur retour rendu tragique par l'intervention du loup dans un hôtel-poulailler où ils gîtaient<sup>31</sup>. L'ensemble couvre quelques 5000 mots, et il ne s'agit donc que d'un texte relativement court. Sans avoir joui d'une grande fortune, il a été intégralement transmis par au moins quatre manuscrits, dont le plus fameux, le manuscrit sicilien dit de Fitalia<sup>32</sup>, permet d'émettre une hypothèse de datation, car les textes datables de la section dans lequel il est inclus dans ce manuscrit ont tous été rédigés à la fin du règne de Frédéric II (années 1235-1250). Il est bien sûr loisible de s'interroger sur le statut des modèles à l'origine de ce pastiche relativement libre, mais selon toute probabilité, il s'agit de versions françaises (ou vulgaires, de statut mixte franco-italien, dérivées du français) plutôt que d'une ancienne version latine du type de l'*Ysengrimus*, qui ne fournit pas sauf erreur la trame d'une telle narration<sup>33</sup>.

---

<sup>30</sup> Cf. Camargo 1994.

<sup>31</sup> Le texte est édité et commenté dans Muller 1909, et repris dans Flinn 1963, p.693-695. Titre, *salutatio*, incipit et explicit de la première lettre : *Epistola leonis ad asinum et leporem ut citent vulpem ad presenciam suam. Rex leo fortissimus animalium asino et lepori fidelibus suis gratiam suam et bonam voluntatem. Cum omne genus ferarum ... et quicquid inde feceritis nobis postmodum per litteras vestras intimare curetis. Datum etc.* Titre, *salutatio*, incipit et explicit de la réponse : *Rescriptum leporis ad leonem. Fortissimo regi regum, dominatori omnium generum ferarum et bestiarum que sub celo sunt, magnifico et excellentissimo domino leoni lepus suus humilis et devotus, cum sui recommendatione, et vestigia pedum oscula. Regalis magnificentie summos apices et reverendos pronis vultibus et osculis suscipientes ... Quodsi vestris nuntiis et legatis talia facta sunt, quin alias peiora fiant vestre magnificentie non est aliquatenus dubitandum. Dat.*

<sup>32</sup> Sur ce manuscrit (à présent Palermo, Biblioteca della società Siciliana per la Storia Patria, Ms. I. B. 25), cf. Schaller 2002, n° 151, p. 225-230 (avec bibliographie)) jusqu'à cette date. Un nouveau projet d'édition a été déposé auprès de la SISMEL en 2013.

<sup>33</sup> Discussions sur la proximité thématique de nos lettres avec l'*Ysengrimus* et l'*Ecbasis captivi* dans Muller 1909 (imaginant un clerc s'inspirant de ces versions latines en priorité), contredit par Flinn 1963, p. 542-548. Ce dernier souligne à juste titre la proximité thématique des lettres avec la branche I du *Roman de Renart*. Une interférence complexe de sources de langue d'oïl et latines ne peut bien sûr être exclue. On ne peut non plus exclure *a priori* que certains personnages de la cour de Frédéric II aient connu des épisodes du roman de Renard par d'autres canaux linguistiques (sources germaniques, par exemple), mais le milieu probable de rédaction du texte semble suggérer un groupe de lettrés d'origine campanienne, peu liés

La *Missiva leonis ad asinum et leporem* et sa réponse doivent en partie leur saveur à l'effet de comique qui se dégage du langage pompeux – la grande rhétorique de chancellerie des lettres impériales et royales siciliennes – dans lequel s'expriment les animaux, qui se baisent humblement les pieds<sup>34</sup>, emploient le langage de la colère impériale et de la citation devant les tribunaux pour une histoire de poules dérobées<sup>35</sup>. Mais si le registre et le fond du texte sont fort différents de ceux de la *Destructio urbis Troiae*, longue exposition de la guerre de Troie, de ses causes et de ses suites entrecoupée de quelques histoires d'amour et de plus rares – et fort précieuses – considérations historiques de Guido en rapport avec la Sicile et son histoire passée et récente<sup>36</sup>, le problème des buts recherchés à travers ces latinisations et de leur lectorat reste sensiblement le même. Ces deux textes ont en effet été mis en latin pour un public expert en *ars dictaminis* et habitué à écrire et consommer cette prose latine ornée, mais intéressé par cette littérature d'origine française, et qui ressentait le besoin de la transposer dans la langue haute, selon une logique *inverse* des mouvements de *volgarizzamento* de textes latins qui commençaient à prendre de l'ampleur en Toscane dans les mêmes années.

### III. Conditions et signification d'un transfert linguistique et stylistique.

Dans l'état actuel de la recherche, les deux missives imitées du *Roman de Renart* ne peuvent être considérées comme un terrain très sûr pour prolonger l'enquête en direction d'auteurs éventuels, même si certains facteurs externes permettent d'esquisser quelques hypothèses. De rédacteur anonyme, comme beaucoup de *dictamina* contenus dans les collections épistolaires issus de ce milieu, elles peuvent seulement être rapprochées (sur la foi de la succession des textes dans le manuscrit Fitalia) de textes parodiques, comiques ou ludiques qui se retrouvent dans la même zone du manuscrit. Le résultat semble instructif, car elles partagent cette zone avec des compositions parodiques

---

statutairement ou linguistiquement avec la Germanie, et plus susceptibles d'avoir connu des versions en langue romane. Quant à la tradition italienne du *Rainaldo et Lesegrino*, elle semble avoir des origines septentrionales tardives (fin XIII<sup>e</sup> siècle au plus tôt, les deux manuscrits contenant le texte sont de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle), et ses thématiques l'écartent de notre diptyque (cf. pour leur contenu et leur adaptation à l'atmosphère de l'Italie communale Holtus-Wunderli 2005, p. 201- 202).

<sup>34</sup> Cf. supra note 30.

<sup>35</sup> Muller 1909, p. 213 : « ... *Quapropter fidelitati vestre precipiendo mandamus, quatenus ipsam peremptorie citare curetis, ut pro sibi obiectis nostro se debeat conspectui presentare VII Kal. Aprilis, gallis et gallinis legitime responsura...* »

<sup>36</sup> Cf. par exemple Griffin 1936, p. 113-114 sur la fondation d'Augusta en Sicile par Frédéric II.

créées dans le contexte du *studium* de Naples entre 1222 et 1266 et peut-être attribuables au maître Terrisius de Atina (auquel cas ils auraient sans doute chance de dater des années 1240<sup>37</sup>). Les deux lettres précédentes, en particulier, sont un échange comique entre les prostituées de Naples et les maîtres du *studium*, où les filles de joie emploient le même genre de rhétorique pompeuse que le lion et le lièvre pour reprocher aux maîtres de leur voler les étudiants<sup>38</sup>. Si les missives du lion et du lièvre ont bien été écrites à la même époque et dans le même milieu, nous nous trouvons au cœur de la « machine de production du *dictamen* sicilien», ou plutôt de l'un de ses trois pôles à l'époque de Frédéric II. C'est en particulier à l'université de Naples qu'on en enseignait depuis 1224 la théorie (et une partie de la pratique<sup>39</sup>) du *dictamen*, tandis que ses règles étaient mises en application pour le profit de l'État sicilien à la chancellerie. Maîtres de l'université et notaires-rédacteurs ou grands-juges de la cour participaient d'ailleurs du même milieu social et s'échangeaient des lettres dans des jeux rhétoriques auxquels prenait également parfois part le troisième pôle de ce triangle communicationnel et (en partie) littéraire : la famille impériale et les hauts dignitaires de la cour, qui appréciaient ces jeux lettrés. Si Frédéric II, ses épouses et ses fils ont pu participer à des jeux de composition latins (au moins comme auditeurs ou rédacteurs de textes simples<sup>40</sup>), ils privilégiaient toutefois probablement pour leurs propres exercices strictement littéraires<sup>41</sup> le *volgar illustre*

---

<sup>37</sup> Pour la succession des lettres dans le ms. Fitalia, cf. Schaller 2002, p. 228 (la lettre du lion et la réponse sont les numéros 117, 118 des textes du ms. Fitalia). Le ms. Fitalia a la particularité de contenir un noyau considérable de *dictamina* issus de la cour et de la chancellerie de Frédéric II (pour certains, probablement ou sûrement, de Conrad IV et de Manfred) dont le rédacteur est explicitement indiqué. On trouve ainsi des textes attribués à Pierre de la Vigne, Terrisius de Atina, Taddeus da Suessa. Les indications, sans être contrôlables, semblent plausibles.

<sup>38</sup> Nos deux lettres sont précédées par les lettres *Regula iuris habet-sortiamur* et *Impudicarum proprium est-adversantur*, échange parodique entre les prostituées napolitaines et les professeurs de droit du *studium*, attribuées par Torraca à Terrisius de Atina (n° 115-116). Ces textes sont à présent réédités avec de considérables améliorations dans Delle Donne 2009/2010, n° 29 et 30. Sur Terrisius de Atina, cf. D'Angelo 2005.

<sup>39</sup> Sur l'enseignement (en particulier de la rhétorique) à Naples sous les Hohenstaufen, cf. à présent Delle Donne 2009/2010.

<sup>40</sup> Cf. sur ce point Grévin 2008, p. 425-431. Certaines *questiones* rhétoriques, échangées entre des maîtres rhéteurs et les professeurs d'université, mais aussi la cour, nous ont été préservées, certains textes étant même préparés à l'intention de l'impératrice (*quaestio* sur les mérites respectifs de la rose et de la violette). Il n'est pas impossible que de telles compositions médiolatines aient fait l'objet de transpositions simultanées en *volgar illustre* sicilien (ou dans d'autres formes d'italien) pour être comprises par leur public de réception, pas impossible non plus que Frédéric II et certains de ses *familiares* moins lettrés en latin que les notaires-juristes de la cour aient tout de même été assez bon locuteurs et auditeurs de latin pour apprécier passivement ces textes, sans être capables de composer *activement* des orfèvreries rhétoriques du même genre.

<sup>41</sup> La rédaction en latin du *De arte venandi cum avibus*, traité de fauconnerie, par Frédéric II, relève d'un autre genre textuel, plus didactique. Le texte échappe d'ailleurs à l'influence de l'*ars dictaminis*.



sicilien qui s'était formé dans ce milieu, et que pratiquaient par ailleurs comme passe-temps certains des membres de la chancellerie les plus brillants, tel Pierre de la Vigne lui-même<sup>42</sup>. On a ainsi des poèmes en *volgare* d'Enzo, bâtard favori de Frédéric<sup>43</sup>, et de Frédéric lui-même<sup>44</sup>. La circulation entre cultures latines et vulgaires ne se réduisait donc pas à la cour de Sicile (et dans les milieux qui gravitaient autour d'elle) à une dynamique binaire, où la famille royale et les dignitaires non-techniciens de l'écrit auraient consommé et rédigé des textes vulgaires, alors que les juristes, notaires et maîtres d'université se seraient uniquement occupés de textes latins. L'ensemble de ce réseau culturel maniait (avec divers degrés d'implication) des textes latins et vulgaires, dont des textes en ancien français. Néanmoins, le poids spécifique de l'*ars dictaminis* et de la haute rhétorique latine survalorisée dans le milieu des lettrés-juristes siciliens originaires de la Terra Laboris avait peut-être provoqué une tendance à la « latinisation » des textes de langue d'oïl, dont les missives « renardesques » seraient un témoignage<sup>45</sup>.

Les choses sont plus claires avec l'*Historia destructionis Troiae*, dont le contexte de rédaction est bien mieux connu grâce aux précisions apportées en conclusion par leur auteur. Ce qu'il nous en dit pourrait confirmer le maintien, quarante ans plus tard, d'une idéologie de la « latinisation » des textes de langues d'oïl en latin du *dictamen* dans les milieux lettrés du royaume de Sicile héritiers des pratiques de Pierre de la Vigne et de ses disciples. Guido da Colonna nous donne en effet des indices précieux en livrant le nom du premier commanditaire de son travail, Matteo de Porta. Celui-ci, archevêque de Salerne depuis 1263, n'avait pu prendre possession de son siège qu'en 1266, à la chute de Manfred, mais il n'était pas un simple suivant du nouveau venu angevin. Sa famille était l'une des principales de Salerne, et certains de ses membres avaient été de fidèles soutiens de Frédéric II. Cet ecclésiastique, traditionnellement réputé comme un savant hors-pair sur la foi de divers indices<sup>46</sup>, est devenu une figure plus consistante depuis que Fulvio Delle Donne a publié diverses lettres inédites jusqu'en 2003. Il s'agit de fragments d'une correspondance qu'il a échangé entre 1266 et sa mort en 1279 avec deux membres

---

<sup>42</sup> Sur les productions en *volgare* de Pierre de la Vigne, cf. Di Girolamo 2008, p. 263-310.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 437-494.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 715-750.

<sup>45</sup> La présence de deux lettres attribuées à Terrisius de Atina avant les nôtres est un indice trop faible pour poser qu'elles ont été également composées par ce maître, mais si elles datent des mêmes années, la fourchette de rédaction serait 1235-1250. Sur la culture rhétorique dans ce milieu, cf. Grévin 2008, p. 121-417.

<sup>46</sup> Sur la biographie de Matteo de Porta, cf. Cf. Kamp 1973, t. I, p. 445-449.



d'une petite dynastie de maîtres de *dictamen* (ou *dictatores*), Nicola da Rocca senior, disciple direct de Pierre de la Vigne, et membre de la chancellerie de Frédéric II, de Conrad IV et de Manfred, et son neveu Nicola da Rocca junior, ainsi qu'avec au autre lettré du même cercle, Nicolaus de Sanctis<sup>47</sup>. On y voit le prélat s'amuser à un jeu rhétorique caractéristique de ce milieu : le *certamen* épistolaire, où les participants font assaut d'humilité rhétorique et de compliments en glosant sur l'exercice même de la correspondance pendant un certain nombre de lettres<sup>48</sup>. A la lumière de ces nouvelles données, la commande par Matteo d'une translation en prose latine rythmique (dans le style même du *dictamen*, mot qu'emploie d'ailleurs expressément Guido da Colonna à la fin de l'*Historia* pour qualifier son écriture<sup>49</sup>) de l'*Histoire de Troie* de Benoît de Sainte-Maure prend un sens nouveau. C'est véritablement l'un des représentants d'un milieu lettré imbu du culte de *l'ars dictaminis*, et dont la prose latine rythmique était le moyen d'expression privilégié, qui commande à un maître compétent, le *judex* Guido di Colonna/delle Colonne de Messine, issu de la ville d'activité probable du *romanzerius* Johannes copiste (remanieur ?) du Palamède sous Frédéric II, d'écrire une version « noble » (entendez, en latin de haut *dictamen*) d'une mise en prose du *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maur. Si les lettres de Renart sont effectivement liées à celles des prostituées napolitaines du manuscrit de Fitalia, les deux « latinisations » de romans préservées seraient distantes de trente à quarante ans, mais le milieu resterait bien le même, témoin les correspondants de Matteo de Porta avec Nicola da Rocca *senior* et *junior*, héritiers directs des pratiques (et des textes) de la chancellerie frédéricienne<sup>50</sup>. Il ne s'agirait certes plus d'un maître de l'université de Naples en contact permanent avec les membres de la chancellerie et la *magna curia* sicilienne. Mais la configuration, pour être légèrement différente, ne serait pas rigoureusement autre. Le milieu des grands ecclésiastiques campaniens (Bernard Aigler, abbé du Mont-Cassin ; Aigler Aigler,

---

<sup>47</sup> Delle Donne 2003, n° 53 p. 74-75 (lettre de Nicola da Rocca senior à Matteo de Porta, le remerciant pour l'avoir pris sous sa protection) ; n° 85, 86, 94-97, p. 104-106 et 112-116), *certamen* rhétorique entre Nicolaus de Sanctis (archidiacre de Capoue et chapelain papal) et Matteo, volontairement entremêlé dès l'époque de sa rédaction à un autre *certamen* entre Nicolaus et Nicola da Rocca junior.

<sup>48</sup> Cf. sur ce phénomène Grévin 2007/2008 et l'édition Delle Donne 2003 et Sambin 1955, qui contiennent les *certamina* les plus représentatifs de cette tradition.

<sup>49</sup> Cf. Griffin 1936, p. 275-276 : « *Et ego historiam ipsam ornassem dictamine pulchriori per ampliores methaphoras et colores et per transgressiones occurrentes, que ipsius dictaminis sunt picture ; sed territus ex magnitudine operis, ne dum occasione magis ornati dictaminis opus ipsum longa narratione protraherem...* ».

<sup>50</sup> Cf. *supra* n. 47. Sur la dynastie notariale des Da Rocca, cf. Delle Donne 2003, intro. p. XI-XX.

archevêque de Naples ; Giordano da Terracina, plus lointain protecteur, depuis la Curie pontificale ; Matteo de Porta, archevêque de Salerne) pratiquait sous le règne de Charles I<sup>er</sup> ces échanges épistolaires avec les notaires et autres maîtres de *dictamen*, héritiers de la grande saison de la chancellerie sicilienne, lesquels étaient soit encore en activité dans le royaume, soit émigrés (vers la chancellerie pontificale ou plus au nord) quand ils s'étaient trop compromis avec le régime précédent. Vers 1280, ce culte du latin du *dictamen* avait sans doute perdu une partie de ses assises idéologiques à la cour même de Sicile, Charles I<sup>er</sup> venant d'un tout autre univers que les fils de Frédéric II, et ne pouvant qu'avoir une certaine suspicion pour les *dictatores* qui avaient souvent été de fervents soutiens de Manfred et Conradin<sup>51</sup>. L'importance de la hiérarchie ecclésiastique d'origine campanienne, qui avait reçu une formation analogue aux notaires, s'en trouvait renforcée dans ces échanges, car c'étaient les grands prélats campaniens qui faisaient office de protecteurs de ce milieu de *dictatores* en reconversion. Mais à l'époque de Frédéric II déjà, certains ecclésiastiques, et non des moindres (les archevêques Bérard de Palerme et Jacques de Capoue, par exemple) participaient à ces jeux lettrés. Cette culture du *dictamen* avait une dimension juridique et étatique qui la renvoyait au monde des chancelleries, une autre qui tenait du monde des écoles et de l'université. Elle avait aussi une facette ecclésiastique, particulièrement sensible en Campanie, où le Mont-Cassin resta tout au long de la période un foyer de diffusion de ces recettes rhétoriques<sup>52</sup>.

Il est à présent temps de retourner une dernière fois vers le rapport entre culture latine et culture « vulgaire » à travers la figure de Guido. On pourrait certes noter que l'arrivée de la dynastie angevine, et d'un roi qui, sans doute point totalement illettré, devait tout de même plus apprécier les productions en français<sup>53</sup> que les charmes de l'*ars dictaminis* « à la Frédéric II », a pu réactiver un intérêt qui ne s'était jamais perdu dans le mezzogiorno pour des textes en langue d'oïl, à un moment où l'usage du français reprend solidement pied en Italie du sud, pour occuper des fonctions qu'il n'avait jamais eu, même

---

<sup>51</sup> Sur la « décapitation » de la chancellerie de Manfred par Charles I<sup>er</sup> d'Anjou (en contradiction avec la nouvelle « doxa » mettant l'accent depuis une vingtaine d'années sur les continuités entre royaume de Sicile souabe et angevin), cf. Grévin 2008, p. 374 et suivantes.

<sup>52</sup> Sur le Mont-Cassin comme centre d'impulsion des savoirs rhétoriques dans l'Italie du sud du XIII<sup>e</sup> siècle (et non seulement à l'époque des débuts de l'*ars*, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle), cf. Delle Donne 2007b.

<sup>53</sup> Possible évocation de récitations de romans devant Charles I<sup>er</sup> dans la *Chronique* de Saba Malaspina (Koller-Nitschke 1999), p. 233-234. Le souverain est par ailleurs exalté dans la *Chanson du roi de Sezile* d'Adam de la Halle sans doute composée du vivant de Charles (vers 1283-1285), véritable poème épique commentant l'histoire récente.

sous les Normands, comme la rédaction d'une partie des documents de la chancellerie<sup>54</sup>. Un autre point doit être souligné : une relecture du travail de Guido à la lumière de cette complexité culturelle va à l'encontre des théories qui tendent à dissocier le *judex* Guido delle Colonne, auteur de poèmes vulgaires, membre de l'école poétique sicilienne (au même titre que Frédéric II, Enzo, Pierre de la Vigne), et le *judex* Guido da Colonna/delle Colonne, adaptateur en latin rythmée du Roman de Troie. L'identité des deux personnages a été en effet contestée, parce que le premier est attesté entre 1243 et 1280, le second entre 1279 au plus tard et 1287. Mais Puisque le Guido « *romanzerius* » semble bien dire avoir fini son travail alors qu'il était déjà un vieux, et qu'il craignait les surprises de la nature, il n'y a pas de difficulté particulière à l'assimiler au Guido poète dont l'activité de juge serait attestée de 1243 à 1280 (sept ans avant la fin du travail de Guido « *romanzerius* », mais, déjà quelques années après son commencement, expressément placé par l'auteur avant 1279). Et surtout, l'aller-retour entre une importante production lyrique en sicilien<sup>55</sup>, et une composition de longue haleine en latin du *dictamen*, mais à partir de sources principalement françaises, n'aurait rien pour étonner si l'on réfléchit que nombreux sont les indices – des lettres de Renart latinisées aux mentions de Roncevaux en passant par le *Palamède* – que les interactions entre différents types de langues romanes (occitan, langue d'oïl, *scriptae* italiennes) et un certain type de latin, le latin du *dictamen*, étaient la norme dans la consommation et la production littéraire de ces milieux lettrés d'Italie du sud sous les Hohenstaufen et les premiers Angevins, et tout particulièrement des lettrés que protégeait Matteo de Porta.

#### Conclusion :

Les petit dossier composé par les « lettres sur Renart », les mentions incidentes sur la chanson de Roland, la récupération par la cour de Sicile de l'exemplaire du *Palamède* en 1240 et la composition de l'*Historia destructionis Troiae* permettent peut-être d'aborder la question des circulations des romans et chansons de geste en langue d'oïl en

---

<sup>54</sup> Sur l'usage du français à la chancellerie sicilienne, cf. par exemple Houben-Sthamer 2006, n° 1446 p. 79 ; n° 1450, p. 82-83 ; n° 1488, p. 97 ; n° 1493-1494, p. 99.... (travaux de construction du Castel Nuovo de Naples). La production de la chancellerie est devenue pour un temps bilingue latin-français, ce qui marque une rupture fondamentale par rapport aux époques précédentes.

<sup>55</sup> Sur les poèmes du *judex* Guido delle Colonne da Messina, membre du cercle poétique sicilien, cf. Di Girolamo 2008, p. 53-125, avec discussion de l'identification entre les deux Guido et de ses obstacles, p. 54.

Italie du sud au XIII<sup>e</sup> siècle à nouveaux frais. D'une part, il rappelle que les témoignages éclatants sur la consommation et l'adaptation de textes de langue d'oïl au nord, tels que la mention d'Ofodredus, ont leur pendant au sud, peut-être plus discrets, au fond tout aussi significatifs. D'autre part il attire l'attention sur le fait que ces cultures n'ont pas circulé de manière « horizontale », en restant au niveau d'une consommation en langue vulgaire, toujours dirigée vers un même milieu qui aurait été, au nord, celui des publics communaux, au sud, celui de l'aristocratie (et tout indique en fait que trait têt, le spectre de consommation de ces littératures a été beaucoup plus large, embrassant des groupes sociaux divers, au nord comme au sud). Le phénomène de latinisation en prose rythmée d'éléments du *Roman de Renart* et du *Roman de Troie* (phénomène qui s'est peut-être étendu à d'autres textes non préservés) est aussi instructif à sa manière que les récits sur les hésitations de Dante concernant le choix du vecteur poétique approprié pour écrire la *Divine comédie*, quelques décennies plus tard. La pression du latin à l'encontre de l'expression haute en langues vulgaires n'a pas été seulement un phénomène de l'Italie renaissante, mais a pu, sous d'autres formes, aboutir beaucoup plus tôt à des interactions remarquables entre les deux domaines linguistiques, dont la latinisation en latin du *dictamen* de textes anciens français est une composante négligée. Et c'est sans doute faire justice à la culture sud-italienne du XIII<sup>e</sup> siècle que de lui rendre une partie de la richesse oubliée de ces transpositions.

### **Bibliographie :**

ANTONELLI 2008 = Roberto Antonelli (dir.), *I poeti della scuola siciliana 1.*, Giacomo da Lentini, Milan, 2008.

BENSON 1980 = C. David Benson, *The History of Troy in Middle English Literature : Guido delle Colonne's 'Historia destructionis Troiae' » in Medieval England*, Woodbridge, Suffolk, 1980.

CAMARGO 1994 = Martin Camargo, «Beyond the *Libri Catoniani*: models of Latin prose style at Oxford University ca. 1400», *Mediaeval Studies*, 56 (1994), p. 165-

- 187, rééd. dans Id., *Essays on medieval rhetoric*, Londres, 2012 (*Variorum Collected Studies Series* 1006).
- CHESNEY 1942 = Kathleen Chesney, « A neglected prose version of the Roman de Troie », *Medium Aevum*, 11 (1942), p. 46-67.
- CIGNI 2004 = Fabrizio Cigni, « Per la storia del *Guiron le Courtois* en Italia », *Critica del testo*, VII/1 (2004), p. 295-316.
- CIGNI 2011 = Fabrizio Cigni, « Manuscrits en français, italien et latin entre la Toscane et la Ligurie à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle : implications codicologiques, linguistiques et evolution des genres narratifs » dans *Medieval multilingualism. The francophone World and its Neighbours*, éd. Christopher Kleinhenz, Keith Busby, Turnhout, 2011, p. 187-217.
- CLOETTA 1906-1911 = Whilelm Cloetta (éd.), *Les deux rédactions en vers du Moniage Guillaume, chanson de geste du XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2 vol., 1906-1911.
- COLUCCIA 2008 = Rosario Coluccia, (dir.), *I poeti della scuola siciliana 3, Poeti siculotoscani*, Milan, 2008.
- D'ANGELO 2005 = Edoardo D'Angelo, « Terrisio de Atina », dans *Federico II. Enciclopedia Federiciana*, t. II, 2005, p. 822-824.
- DELBOUILLE 1972 = Maurice Delbouille (dir.), *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, Vol. I, *Généralités*, Heidelberg, 1972.
- DELLE DONNE 2003 = Fulvio Delle Donne (éd.), Nicola da Rocca, *Epistolae*, Florence, 2003 (Edizione nazionale dei testi mediolatini 9).
- DELLE DONNE 2007a= Fulvio Delle Donne (éd.), *Una silloge epistolare della seconda metà del XIII secolo proveniente dall'Italia meridionale. I "dictamina" del ms. Paris, Bibl. Nat. Lat. 8567*, éd. Fulvio Delle Donne, Florence, 2007 (Edizione nazionale dei testi mediolatini 19).
- DELLE DONNE 2007b = Fulvio Delle Donne, « La cultura e gli insegnamenti retorici nell'Alta Terra di Lavoro », dans «*Suavis terra, inexpugnabile castrum*». *L'Alta Terra di Lavoro dal dominio svevo alla conquista angioina*, Id. éd., Arce, 2007, p.133-157.
- DELLE DONNE 2009/2010 = Fulvio Delle Donne, *Per scientiarum haustum et seminarium doctrinarum. Storia dello Studium di Napoli in età sveva*, Bari, 2010, réédition augmentée de Id., «*Per scientiarum haustum et seminarium*

*doctrinarum*”: edizione e studio dei documenti relativi allo *Studium* di Napoli in età sveva », *Bullettino dell'Istituto storico italiano per il medioevo*, 111 (2009), p.101-225.

DELLE DONNE 2011 = Fulvio Delle Donne, « Gli usi e riusi della storia. Funzioni, struttura, parti, fasi compositive e datazione dell'Historia del cosiddetto Iamsilla », *Bullettino dell'Istituto storico italiano per il Medio Evo*, 113 (2011), p. 31-122.

JOHN FLINN, *Le Roman de Renart dans la littérature française et dans les littératures étrangères au Moyen Âge*, Paris, 1963.

DI GIROLAMO 2008 = Costanzo Di Girolamo, *I poeti della scuola siciliana*, vol. 2, *Poeti della corte di Federico II*, Milan, 2008.

FRUGONI 1051 = Arsenio Frugoni (éd.), *Il manifesto di Manfredi ai Romani, dal cod. Ftalia della Società Storica Siciliana di Palermo*, Palermo, 1951.

FRUGONI 2006 = Arsenio Frugoni, *Scritti su Manfredi*, Rome, 2006 (Istituto storico italiano per il medioevo. Nuovi studi storici, 72).

GRÉVIN 2007-2008 = Benoît Grévin, « Regole ed implicazioni di un gioco di chierici: le giostre retoriche (*certamina*) del personale delle cancellerie imperiale e papale nel secondo terzo del tredicesimo secolo (circa 1235-circa 1280) », *Ludica. Annali di storia e civiltà del gioco*, 13-14 (2007-2008), p. 145-158.

GRÉVIN 2008 = Benoît Grévin, *Rhétorique du pouvoir médiéval. Les Lettres de Pierre de la Vigne et la formation du langage politique européen XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Rome, 2008 (Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome 339).

GRÉVIN 2009 = Benoît Grévin, « L'empire d'une forme. Réflexions sur la place du cursus rythmique dans les pratiques d'écriture européennes à l'automne du Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans *Parva pro magnis munera. Études de littérature tardo-antique et médiévale offertes à François Dolbeau par ses élèves*, éd. Monique Goulet, Turnhout, 2009 (Instrumenta Patristica et Mediaevalia 51), p. 857-881.

GRÉVIN 2012 = Benoît Grévin, « Le manifeste aux Romains et la culture rhétorique à la cour de Manfred. Une note historiographico-philologique », *Mélanges de l'Ecole française de Rome Moyen Âge*, 124/2 (2012), p. 587-600.

GRÉVIN 2013 = Benoît Grévin, « Costellazioni di epistolari e reti di 'dictatores': la diffusione dello 'stilus altus' siciliano nell'Europa della fine del duecento (1266-1290) », dans *Dall' « ars dictaminis » al preumanesimo ? Per un profilo letterario*



- del secolo XIII*, éd. Fulvio Delle Donne-Francesco Santi, Florence, 2013, p. 101-115.
- GRÉVIN 2014 = Benoît Grévin, « De l'ornementation à l'automatisme. Cursus rythmique et écriture semi-formulaire (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.), dans Marie Formarier-Jean-Claude Schmitt (éd.), *Rythmes et croyances au Moyen Âge*, Bordeaux (Scripta Mediaevalia 25), p. 81-99.
- GRIFFIN 1936 = Nathaniel Edward Griffin (éd.), Guido de Columnis, *Historia destructionis Troiae*, Cambridge, Massachussets, 1936.
- HOLTUS-WUNDERLI 2005 = Günther Holtus - Peter Wunderli, *Franco-italien et épopée franco-italienne*, Heidelberg, 2005 (GRLMA, vol. III. Les épopées romanes, t. 1/2, fasc. 10).
- HOUBEN-STHAMER 2006 = Eduard Sthamer-Hubert Houben, *Dokumente zur Geschichte der Kastellbauten Kaiser Friedrichs II. und Karls I. von Anjou, B. III, Abruzzen, Kampanien, Kalabrien und Sizilien*, Tübingen, 2006.
- LEJEUNE 1953 = Rita Lejeune, « La Sicile et la littérature française du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle », dans *Dai trovatori arabo-siculi alla poesia d'oggi (Atti del Congresso Internazionale di poesia e di filologia per il VII centenario della poesia e della lingua italiana)*, Palerme, 1953, p. 85-107.
- KAMP 1973 = Norbert Kamp, *Kirche und Monarchie im staufischen Königreich*, t. I, *Abruzzen und Kampanien*, Munich, 1973 (Münstersche Mittelalter-Schriften, 10/I), p. 445-449.
- KOLLER-NITSCHKE 1999 = Walter Koller-August Nitschke (ed.), *Die Chronik des Saba Malaspina*, Hannover, 1999 (MGH scriptores, XXXV).
- MARTIN 1994 = Jean-Marie Martin, *Italies Normandes XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1994.
- MEYER 1904 = Paul Meyer, *De l'expansion de la langue française en Italie pendant le Moyen-Age*, Rome, 1904 (Atti del congresso internazionale di scienze storiche, Roma, 1903, Estratto dal vol. IV, Sezione Storia della letteratura).
- MICHA 1990 = A. Micha (éd.), *Guillaume de Palerme*, Genève, 1990.
- MORSE 1996 = Ruth Morse, *The medieval Medea*, Cambridge, 1996.
- MULLER 1909 = J. W. Muller, « Reinaert in de kanselarij », *Tijdschrift voor Nederlanse Taal- en Letterkunde*, 29 (1909), p. 207-228.

- NEF 2011 = Annliese Nef, *Conquérir et gouverner la Sicile islamique aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, Rome, 2011 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 346).
- SAMBIN 1955 = Paolo Sambin, *Un certame dettatorio tra due notai pontifici (1260). Lettere inedite di Giordano da Terracina e di Giovanni da Capua*, Rome, 1955 (*Note e discussioni erudite* 5).
- SCHALLER 2002 : Hans Martin Schaller (unter Mitarbeit von Bernhard Vogel), *Handschriftenverzeichnis zur Briefsammlung des Petrus de Vinea*, Hanovre, 2002 (MGH Hilfsmittel, 18).
- SIRAGUSA 1897 = G. B. Siragusa (ed.), *La historia o Liber de regno Sicilie e la epistola ad Petrum Panormitane ecclesie thesaurarium di Ugo Falcando*, Rome, 1897 ((*Fonti per la Storia d'Italia, scrittori, secolo XII*, 22).
- STÜRNER 2000 = Wolfgang Stürner, *Friedrich II. Der Kaiser 1220-1250*, Darmstadt.
- TURCAN-VERKERK 2006 = Anne-Marie Turcan-Verkerk, «Répertoire chronologique des théories de l'art d'écrire en prose (milieu du XI<sup>e</sup> s.-années 1230)», *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, 64 (2006), p. 193-239.
- TYSENS 1967 = *La geste de Guillaume d'Orange dans les manuscrits cycliques*, Paris, 1967.
- VIELLIARD 1979 = Françoise Vielliard (éd.), *Le roman de Troie en prose : version du Cod. Bodmer 147*, Cologny-Genève, 1979.